



ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

Union des
Indépendants
Sion, le 20 septembre 2010

Compte-rendu de la rencontre



La première Conseillère d'Etat du Valais n'a pas sa langue dans sa poche, et on s'en réjouit ! Dans un français teinté d'accent haut-valaisan, Esther Waeber-Kalbermatten a exposé sa politique gouvernementale, mais a aussi évoqué sans peine les questions de politique fédérale et les défis du Valais en général. Petit tour d'horizon par la première ministre cantonale qui fait montre d'un grand courage face aux nombreux défis de 2010.

Une année et demi de gouvernement

Nouvelle au gouvernement, le premier bilan des 100 jours n'était pas évident à réaliser. Aujourd'hui, Esther Waeber-Kalbermatten a trouvé ses marques et a pu présenter son département de manière quasiment exhaustive. La Russie connaît un ministre des situations d'urgence, le Valais aussi avec la Conseillère d'Etat : de l'affaire « Rappaz » aux questions militaires et policières, le Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration a l'habitude de travailler dans des situations de crise et de pression.

Esther Waeber-Kalbermatten a profité de l'occasion pour revenir sur la question « Rappaz » et présenter le service juridique de l'Etat du Valais. A propos du détenu le plus célèbre de Suisse, la Conseillère d'Etat a avoué avoir dû choisir entre une mauvaise solution et une solution encore pire.



Union des
Indépendants
Action sociale

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

Depuis le 1er janvier 2008, la responsabilité et le financement des institutions pour les personnes en situation de handicap ont été transférés aux cantons. Le futur de la politique valaisanne en faveur des personnes en situation de handicap est ainsi esquissé dans le plan stratégique qui a été adopté par le Conseil d'Etat ce printemps et qui est soumis actuellement à l'approbation du Conseil fédéral. Ce plan vise notamment à la mise en réseau de l'ensemble des structures, afin d'offrir à chaque personne la prise en charge la plus adaptée possible. Le canton a donc une responsabilité directe dans le choix des mesures d'accompagnement proposées aux personnes en situation de handicap domiciliées sur son territoire.

Esther Waeber-Kalbermatten a souligné qu'environ 10'000 personnes percevaient une rente AI partielle ou complète en Valais et 10% d'entre eux environ occupent une place mise à disposition, soit sous forme d'atelier, soit en institution.

La Conseillère d'Etat a encore évoqué la question de la Castalie, institution bien connue du Bas-Valais. Les Indépendants se sont vus exposer le projet de faire de cet établissement une véritable institution de droit public, modification prévue au Parlement pour 2011.

En matière de politique sociale, Madame la Conseillère d'Etat a parlé de la problématique des familles touchées par la pauvreté qui concerne environ 10% des ménages. Afin d'améliorer la situation des plus humbles, elle a insisté avec force sur sa volonté d'étudier l'opportunité d'introduire des prestations complémentaires pour les familles avec enfant(s) en Valais.

Enfin, parmi les réalisations de la première Conseillère d'Etat figure également l'intégration de la CIVAF au sein de la Caisse cantonale de compensation. Cette solution innovante permettra de limiter la charge administrative notamment des entrepreneurs sans pour autant péjorer la qualité des prestations des bénéficiaires des allocations.



ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

Union des
Indépendants

Service de la population et des migrations

Autre domaine à charge d'Esther Waeber-Kalbermatten, le service de la population et des migrations représente un volume de travail particulièrement important. Un nouveau centre des documents d'identité a été inauguré au 39 de l'Avenue de la Gare à Sion. L'introduction du nouveau passeport biométrique a engendré de nombreuses évolutions au sein de l'administration. De même, dans le domaine des migrations, le Canton du Valais est à la pointe en matière d'intégration avec l'engagement de délégués à l'intégration dans les grandes communes et la création d'un centre de compétences cantonal en la matière.



Autorités tutélaires

En Valais, la responsabilité en matière tutélaire incombe aux communes. La refonte importante du droit fédéral de la tutelle nécessite une information aux communes sur les modifications à mettre en œuvre. Le service administratif et juridique d'Esther Waeber-Kalbermatten est chargé sensibiliser les communes sur les nouveaux enjeux du droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

Enfin, des réflexions seront menées sur l'opportunité d'introduire un conseil de la magistrature en Valais.



Union des
Indépendants

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

Affaires militaires et protection de la population

La Conseillère d'Etat est aussi responsable des dossiers concernant les affaires militaires et la protection de la population. Nouveauté majeure, la révision totale de la Loi sur la protection civile a été adoptée par le Grand Conseil en 2ème lecture lors de la session de septembre 2010. L'objectif visé est d'atteindre une meilleure efficacité lors des interventions en professionnalisant le commandement et en simplifiant les structures. Le 1er janvier 2012, le nombre d'organisations PCi se montera à 6 contre 38 actuellement.

En ce qui concerne l'aéroport militaire de Sion, l'Etat du Valais a mandaté l'EPFL pour obtenir un rapport neutre sur les avantages et les inconvénients de l'infrastructure pour le canton et son économie. Dans le même domaine, Esther Waeber-Kalbermatten travaille d'arrache-pied pour maintenir le site de Savatan et les postes de travail qui y sont liés.

Protection des travailleurs

Le service de protection des travailleurs et des relations du travail est également sous sa responsabilité. La protection des travailleurs occupe 24 personnes à plein temps dont l'emploi du temps est particulièrement chargé. Du travail au noir aux contrats-types, en passant par les conventions collectives de travail et la résolution des différends entre employeurs et employés, le service est hyperactif et s'avère souvent très efficace, comme le montre le nombre très faible d'affaires qui deviennent conflictuelles et dépassent le stade de la conciliation. Esther Waeber-Kalbermatten tient à ce que les autorités à sa charge fassent preuve de pragmatisme et se montrent conciliantes pour soutenir une paix du travail bien établie en Valais. Le contexte juridique étant en constante évolution, le service doit faire preuve d'une adaptabilité certaine (exemple : la libre circulation des personnes).



Union des
Indépendants

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

Service de la circulation routière et de la navigation

Si tout le monde connaît le « Service auto », peu savent par contre son engagement constant au service de l'environnement. Les nouvelles normes introduites assurent des encouragements concrets à l'acquisition par les Valaisans d'automobiles moins polluantes. Depuis le 1er janvier 2010, les véhicules de classe énergétique A et émettant moins de 130g de CO2 au Km et qui sont munis de filtres à particules lorsqu'ils sont équipés de moteurs diesel bénéficient d'un rabais de 50% sur le montant de leur impôt annuel. Cette solution permet tout de même aux Valaisans d'économiser 2 millions de francs d'impôts sur 3 ans.

Police et sécurité

Les questions sécuritaires ont provoqué beaucoup de remous en Valais suite à plusieurs faits divers tragiques. Avec près de 500 postes, les policiers et agents constituent près de la moitié du corps professionnel du Département. La loi actuelle permet d'engager 1 policier pour 650 habitants. Le Parlement a ainsi décidé en 2009 d'une planification autorisant le recrutement de 75 policiers supplémentaires d'ici 2013. Il faut rappeler que 18'094 infractions ont été traitées par ce Service en 2009, nombre pour le moins impressionnant. Si d'aucun se plaint souvent des mesures prises en matière de sécurité routière et la criminalisation de certains délits de la route, il doit être souligné que ces mesures ont permis tout de même de diminuer drastiquement le nombre de personnes tuées sur les routes du canton, avec un minimum atteint de quinze personnes décédées en 2009, soit plus de dix fois inférieur au nombre de 1971.

Pour l'avenir, le département a mis sur pied un groupe de travail destiné à proposer des solutions face à l'augmentation du sentiment d'insécurité dans le bas Valais. La criminalité chez les jeunes, la collaboration avec les gardes-frontières et le lien avec la Justice seront au centre des préoccupations du groupe de travail. Les mesures décidées seront également appliquées dans la mesure du possible au reste du canton.



Union des
Indépendants

Etablissements pénitentiaires

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

On l'aura deviné, les établissements pénitentiaires sont aussi du ressort de la Conseillère d'Etat. Suite à la révision du code de procédure pénale fédéral, une vision d'avenir doit être élaborée quant à l'organisation des établissements pénitentiaires. L'incarcération en prison préventive semble moins fréquente et les nouveaux objectifs de réinsertion édictés par le code pénal conduisent à des ajustements indispensables. Vu le taux d'occupation relativement bas constaté à la prison préventive des Iles, le Valais a d'ailleurs fait l'objet de requêtes de la part de ses voisins confrontés à une surpopulation carcérale. Un audit mené par M. Alex Pedrazzini, ancien Conseiller d'Etat tessinois, est actuellement en cours et devra déterminer l'organisation idéale afin de garantir une utilisation optimale des locaux de détention. Enfin, il est prévu d'ici 2 à 3 ans de reconstruire la prison de Crêtelongue, le bâtiment actuel très vétuste ne répond plus aux normes en vigueur.

Conclusions

Esther Waeber-Kalbermatten a conclu sa présentation en soulignant que son département traitait une multitude de dossiers allant des affaires militaires au service de l'action sociale. Elle mentionne que sa tâche est loin d'être facile, mais elle est passionnante. Ses expériences au sein du législatif cantonal et de l'exécutif de la commune de Brigue lui ont permis d'appréhender ses nouvelles fonctions avec sérénité malgré l'ampleur importante du travail.

Enfin, Esther Waeber-Kalbermatten a lancé un appel aux Indépendants. Le Département travaille actuellement à la réinsertion des jeunes. Offrir des places d'apprentissage à ceux qui sont sortis du système scolaire est essentiel et cette tâche ne peut être menée à bien qu'avec la collaboration du secteur privé. A bon entendeur...



Union des
Indépendants

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

15 questions à Esther Waeber-Kalbermatten

Après sa présentation, Esther Waeber-Kalbermatten s'est prêté au jeu des quinze questions fermées, posée par Fabrice Germanier, journaliste auprès de Rhône FM :

1. Est-ce que la décision de placer Rappaz en domicile en juillet a été prise à l'unanimité du CE ?

NON. Ce n'est pas le Conseil d'Etat qui est compétent pour prendre cette décision mais moi-même. J'ai informé mes collègues du Conseil d'Etat de ma décision et ils m'ont soutenue

2. Avez-vous réellement l'intention de laisser mourir Bernard Rappaz si telle était sa volonté ?

J'ai toujours dit que je respecterai sa volonté. D'un autre côté le Tribunal fédéral a demandé que tout soit mis en œuvre pour que l'intégrité corporelle du détenu soit préservée.

3. Des rumeurs dans la presse font état de travaux effectués par les détenus des prisons valaisannes en faveur des gardiens, voire du directeur. Etait-ce seulement une rumeur ?

NON.

4. Doit-on intensifier voire rétablir les contrôles aux frontières ?

OUI.

5. Faut-il abattre les loups qui s'attaquent aux troupeaux ?

Joker.

6. Y a-t-il des dysfonctionnements au sein du RSV ?

NON.

7. Le 29 novembre 2008, avez-vous voté en faveur de la Loi sur le tourisme ?

NON.



ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

Union des
Indépendants

8. Faut-il introduire un salaire minimum en Valais ?

OUI.

9. Etes-vous favorable aux forfaits fiscaux ?

NON.

10. Faut-il facturer les frais de sécurité aux clubs sportifs comme le FC Sion ?

Ne sait pas. Les coûts que cela engendre sont désormais connus. Par ailleurs, une réflexion est menée au niveau intercantonal. En définitive, il s'agit d'une décision politique.

11. Que voterez-vous le 26 septembre prochain à propos de la révision de l'Assurance-chômage ?

NON.

12. Faut-il relever l'âge de la retraite ?

OUI, avec des conditions pour des rentes plus flexibles.

13. En 2013, est-ce que l'UDC disposera d'un siège au Conseil d'Etat ?

Pas de pronostic.

14. En 2013, siégerez-vous toujours au Conseil d'Etat ?

OUI, du moins je le souhaite.

15. Avez-vous répondu avec franchise à ces questions ?

OUI.

Questions du public

Esther Waeber-Kalbermatten a encore répondu aux questions posées par l'audience, pour l'essentiel composée d'Indépendants, d'entrepreneurs et d'élus du Grand conseil.



Union des
Indépendants

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

Question de Daniel Bitschnau : Au sujet des lignes à hautes tensions, ne s'est-on pas trompé de recours ?

Réponse : la procédure pour la ligne Chamoson-Chippis est déjà très avancée et à ce stade le canton avait qualité de recourant que pour une ou deux parcelles seulement. On doit maintenant faire une analyse plus approfondie des solutions techniques possibles. A mon avis, traverser la plaine du Rhône avec deux tunnels est actuellement difficilement réalisable. Afin de prendre une décision, des réponses techniques doivent être données, notamment sur les évolutions prévisibles de la technologie. Une lettre à Moritz Leuenberger a été envoyée dans ce sens par le Gouvernement valaisan.

Question d'André Guinnard : êtes-vous surprise qu'aucune femme ne siège dans la nouvelle commission du tourisme ?

Réponse : Je rectifie, Mme Volpi-Fournier y siège. Je regrette néanmoins qu'elle soit la seule et j'espère que la situation va changer au cours des prochaines années. Lors du renouvellement des commissions relevant de



mon département pour cette législature, le taux de femmes est passé de 15% à 21%. C'est encore insuffisant à mon sens mais ce n'est pas toujours facile de trouver les personnes disponibles.

Question de Jean-Luc Addor : êtes-vous favorable d'un retour des contrôles aux frontières ? Doit-on dénoncer les accords de Schengen pour revoir la situation au niveau des frontières ?



Union des
Indépendants

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN RENCONTRE LES INDEPENDANTS

Réponse : Oui, je suis favorable à retour des contrôles aux frontières, surtout à St-Gingolph qui est une zone sensible. Nous sommes d'ailleurs en discussion avec le commandant des gardes-frontières, M. Noth, afin de trouver des solutions communes avec la Police cantonale sur ce sujet. Le canton n'est cependant pas maître de ce dossier puisque c'est du domaine de compétence de la Confédération. Selon Mme Doris Leuthard, il est difficile de dénoncer les accords de Schengen mais à mon avis, des possibilités existent pour renforcer les contrôles aux frontières, notamment avec des moyens techniques appropriés.

Question de Gérard Godel : on entend souvent dire que la police manque d'effectifs et qu'elle n'est pas assez souvent sur le terrain. Que pensez-vous de cette affirmation ? Les effectifs sont-ils suffisants?

Réponse : Une décision du parlement a été prise en 2009 pour augmenter les policiers de 12 personnes chaque année jusqu'à 2013. Je suis satisfaite de cette mesure car elle répond à un besoin.

Dernière question : quel est votre pronostic pour l'élection du Conseil fédéral de mercredi prochain?

Réponse J'ai un souhait mais aucun pronostic. Si je siégeais à Berne, je choisirais sans hésiter Mme Sommaruga et Mme Keller-Sutter. Je connais personnellement ces deux candidates, toutes les deux ont fait leurs preuves. Mme Keller-Sutter a notamment montré une grande compétence en matière de la gestion de la sécurité et de la police, domaines dont j'ai également la responsabilité.

Pour contact :

Gérard Godel, président de l'UDI, 079 357 51 69
Philippe Nantermod, secrétaire général, 076 584 34 22